

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

---\*---  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
---\*---

DECRET N° 80-141 du 26 mai 1980

chargeant le Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des  
Mines et de l'Energie, de l'intérim  
du Camarade Isidore AMOUSSOU, Ministre  
des Finances pour compter du 27 mai  
1980.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de  
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil  
Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret n° 80-140 du 24 mai 1980 chargeant le Camarade VILON-GUEZO  
Romain, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale Révolution-  
naire, de l'intérim du Président de la République pour compter du  
26 mai 1980,

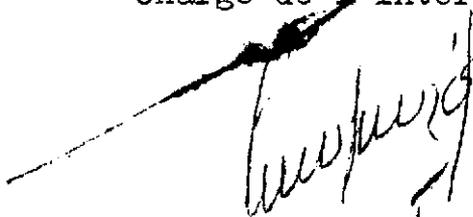
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 27 mai 1980, le Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, assurera  
l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence du Camarade  
Isidore AMOUSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 mai 1980

Pour le Président de la République  
absent, le Premier Vice-Président de  
l'Assemblée Nationale Révolutionnaire  
chargé de l'intérim,



Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MIME-MF 6 Autres  
Ministères 20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAB 6 IGE et ses  
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.-